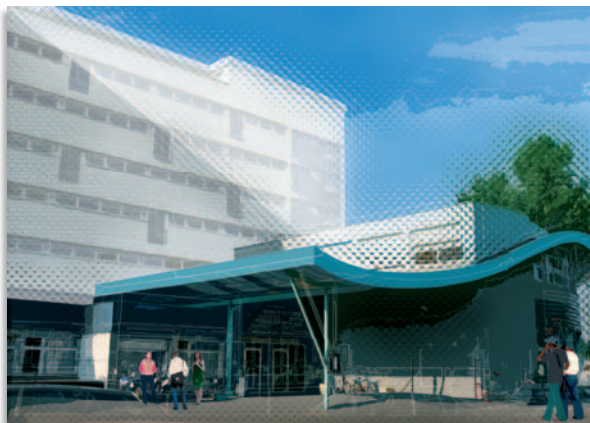


LE CYCLE DE CONFÉRENCES
DE L'INSTITUT RÉGIONAL SUPÉRIEUR
DU TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL
DE BOURGOGNE

LE SÉMINAIRE PRINTEMPS de février à juin

2011

LES MUTATIONS DE L'INTERVENTION SOCIALE



4 JOURNÉES D'ÉTUDE
4 CONFÉRENCES

Les mutations de l'intervention sociale

L'action sociale ne va plus de soi. Doit-on parler, à propos des pratiques des professionnels, d'intervention sociale (nouveau vocable) ou doit-on encore utiliser l'expression de travail social ? Les problématiques des populations sont également l'objet d'un nouveau regard de la part des acteurs qui insistent plus qu'avant sur la responsabilité individuelle. Enfin, l'organisation générale de l'action sociale et les institutions qui la mettent en œuvre connaissent des évolutions importantes depuis quelques années.

Face à ce constat des mutations de l'intervention sociale, l'IRTESS de Bourgogne, par son pôle recherche et son centre d'activité des formations à l'ingénierie et à l'encadrement, propose un séminaire pour découvrir des travaux récents de chercheurs français et européens qui portent sur les problématiques émergentes des populations ainsi que sur l'évolution des positionnements professionnel et celle des organisations.

Ce séminaire se réalisera chaque année en deux cycles de quatre conférences : printemps et automne. Vous trouverez dans ce dépliant les quatre conférences de février à mai 2011.

Par ailleurs, vous pouvez d'ores et déjà inscrire dans vos agendas 4 journées d'étude thématiques prévues sur le 1^{er} semestre 2011 dont le programme définitif est en cours d'élaboration.

JOURNÉES D'ÉTUDE - 1^{er} semestre 2011

22 mars : l'évaluation interne et la conduite de projet

31 mars : Culture et social ? Quels espaces de passage et d'inventions entre les champs culturel et social

5 mai : Les politiques de la petite enfance et leurs évolutions

12 mai : La contractualisation dans l'action sociale et médico-sociale

Valérie LEYS, responsable des formations
à l'Institut Régional du Travail Social de Caen,
Doctorante en gestion.

**Du territoire prescrit au territoire d'action,
le développement des coopérations entre
les organisations sanitaires et sociales.**



**Conférence lundi 7 février 2011 à 18h00
à l'IRTESS, Amphithéâtre n°1.**

La conférence retracera les principaux résultats d'une étude menée en région Basse-Normandie dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS). L'enquête porte sur cinq groupements de coopération récemment créés au plan régional dans le champ de la santé. L'analyse des territoires de santé en Basse-Normandie conduit à identifier un décalage entre le territoire prescrit et le territoire d'action. Contrairement aux préconisations législatives contenues notamment dans la loi HPST du 21 juillet 2009, c'est le territoire d'action, construit et reconnu comme légitime par les acteurs de terrain, qui constitue l'espace de réelles relations de coopération. La méta-organisation apparaît comme une réponse de la part des acteurs de terrain à la nécessité de coopérer entre eux. Elle leur permet de gérer des interactions de nature paradoxale entre concurrence et coopération, d'agir sur des situations de déficit structurel et de répondre au problème de la raréfaction des ressources médicales. La conférencière montrera comment les méta-organisations permettent de réduire la dépendance vis-à-vis de l'environnement et quel est l'impact de ce développement sur les modes de management et de gouvernance des établissements de santé.

Marie LABASQUE, psychologue, responsable
du Département Etudes, Recherches, Observation
(DERO) et du Département Formation Continue (DFC)
au CREAI de Picardie.

**Le travail social face aux violences conjugales :
intervenir socialement dans la sphère privée.**



**Conférence jeudi 10 mars 2011 à 18h00
à l'IRTESS, Amphithéâtre n°1.**

Après une définition et une contextualisation succinctes du phénomène des violences conjugales en France, cette intervention visera à interroger la place et le rôle des travailleurs sociaux face non seulement aux victimes de ces violences mais également face à ceux qui en sont les auteurs. Il s'agira de penser ensemble l'intervention sociale dans le cadre d'un phénomène longtemps tabou et perçu comme relevant essentiellement de la sphère privée. Or, le monde scientifique s'accorde aujourd'hui sur le fait de reconnaître les violences conjugales comme un problème majeur de santé publique. Plusieurs pistes pour lutter contre ces violences pourront être développées comme l'information, la formation et la sensibilisation des opinions publiques. Ces différents moyens d'action ont pour premier objectif de débanaliser un phénomène social trop longtemps considéré comme une "mauvaise habitude" de ceux qui en étaient les auteurs. Un accent tout particulier sera mis sur la nécessaire collaboration entre travailleurs sociaux, soignants, policiers et juristes afin non seulement de proposer des solutions appropriées aux victimes comme aux agresseurs mais également de s'inscrire durablement dans la lutte contre la récurrence et dans la prévention (particulièrement dans le cadre de la répétition transgénérationnelle).

Philippe WARIN, sociologue et politologue,
directeur de recherche au CNRS et enseignant
à l'Institut d'études politiques de Grenoble
À partir de son livre, *L'accès aux droits sociaux*,
Presses Universitaires de Grenoble, 2006.



Le non-recours aux droits sociaux.

Conférence mardi 5 avril 2011 à 18h00 à l'IRTESS, Amphithéâtre n°1.

La conférence posera une question importante qui est très souvent occultée : pourquoi des individus, qui ont normalement droit à des aides sociales, ne demandent-ils pas à en bénéficier ? Les systèmes de protection sociale, en permanente évolution, et les politiques de lutte contre l'exclusion, butent notamment sur cette difficulté : ceux qui auraient le plus besoin des aides publiques pour les aider à se réinsérer ne recourent pas toujours aux prestations qui leur sont destinées. Le phénomène a été mis en évidence pour la France mais aussi à l'échelle européenne. Les explications de ce phénomène recourent à la fois à la psychologie sociale et à l'étude des politiques publiques en action. On peut incriminer des défaillances dans les dispositifs d'action sociale mais il existe aussi des formes de repli volontaire des individus qui manifestent une perte de confiance dans l'offre publique. L'accès égalitaire de tous aux droits sociaux n'a rien d'automatique.

Roger BERTAUX, sociologue,
ancien directeur du département de recherche
de l'Institut Régional du Travail Social de Lorraine.
Philippe HIRLET, sociologue, directeur du département
de recherche et responsable de la formation des cadres
(CAFERUIS) à l'IRTS de Lorraine
À partir de leur livre du même titre
aux Presses Universitaires de Nancy, 2009.



Entre nécessité et vertu.

Les acteurs du champ social dans la complexité de leurs pratiques et face aux mutations de l'environnement.

Conférence mercredi 11 mai 2011 à 18h00 à l'IRTESS, Amphithéâtre n°1.

Les acteurs de l'intervention sociale mettent en œuvre un arbitrage permanent entre nécessité et vertu : entre les contraintes issues des injonctions des dirigeants et les idéaux de vie et de société dont ils sont porteurs, mais aussi entre la prise en compte de la nécessité, au sens de la misère, dans laquelle se trouvent le plus souvent les usagers de l'action sociale, et la vertu à laquelle ils sont conviés dans une démarche d'implication visant à surmonter et résoudre leurs difficultés. C'est bien en ce sens que les acteurs du champ social, intervenants sociaux comme cadres, réalisent un arbitrage entre des positionnements idéologiques et professionnels qui opposaient radicalement il n'y a pas si longtemps les tenants d'une approche libérale et les tenants d'une approche sociale, alors que désormais, ils les tiennent pour également justes et pertinentes. La conférence montrera ainsi une grande diversité de positionnements et de pratiques, dans un contexte où la proximité nouvelle des décideurs politiques et les formes de gouvernance contemporaine, incomparablement plus fines et efficaces que les formes anciennes, tendent à affaiblir les marges d'autonomie des intervenants sociaux sans pour autant faire disparaître volonté de résister.

INSCRIPTION

LE SÉMINAIRE PRINTEMPS de février à juin

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Établissement employeur : Tél. :

Adresse du lieu de travail :

SÉMINAIRE PRINTEMPS (de février à juin) : 4 CONFÉRENCES

INSCRIPTION : Individuelle : 40 € Professionnelle : 50 €

CONFÉRENCE À L'UNITÉ

1 CONFÉRENCE : Individuelle : 12 € Professionnelle : 15 €

7 février 10 mars 5 avril 11 mai

JOURNÉES D'ÉTUDE À L'UNITÉ 20 €

5 mai 12 mai

Prière de joindre à ce coupon votre chèque à l'ordre de l'IRTESS.

Fait à Le

Signature

À joindre
avec
votre règlement
et à envoyer
à l'adresse
ci-dessous

IRTESS de Bourgogne
2 rue Professeur Marion
21000 DIJON

SÉMINAIRE PRINTEMPS 2011

à partir de
40 €

participez
au séminaire
de printemps

4 conférences
de février à juin 2011

LUNDI 7 FÉVRIER

Du territoire prescrit
au territoire d'action,
le développement
des coopérations
entre les organisations
sanitaires et sociales.

JEUDI 10 MARS

Le travail social
face aux violences
conjugales :
intervenir socialement
dans la sphère privée.

MARDI 5 AVRIL

Le non-recours
aux droits sociaux.

MERCREDI 11 MAI

Entre nécessité et vertu.
Les acteurs du champ
social dans la complexité
de leurs pratiques
et face aux mutations
de l'environnement.

MARQUE-PAGE

Pour tout renseignement :

IRTESS

2 rue Professeur Marion - 21000 Dijon - Tél. standard : 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38 - E-mail : contact@irtess.com

Détachez-moi
Conservez-moi



Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

2 rue Professeur Marion
21000 Dijon

Tél. : 03 80 72 64 50

Fax 03 80 36 45 38

E-mail : contact@irtess.com

www.irtess.fr

